

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 2 décembre 2020, s'est réuni dans la salle des fêtes de Chargey-lès-Gray, le 10 décembre à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, DAGUET Nadine, DEMANGEON Claude, DEMARCHE Dylan (remplace CARTERET Jean-Paul), DOUSSOT Dimitri, GAUTHIER Claudie, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /

Etaient absents : CARTERET Jean-Paul (remplacé par DEMARCHE Dylan), CHAUSSE Jean-Pierre, COLINET Patrice, DEGRENAND Bruno, GHILES Philippe, NOLY Jean, VILENEUVE Régis.

Secrétaire de séance : CLEMENT Christelle.



CS/10-12-2020/N°1

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE **FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES**

DESIGNATION D'ELUS REFERENTS

Le président propose que les trois vices présidents du PETR deviennent chacun « élu référent » sur une des 3 thématiques portées par le PETR, à savoir :

- SCoT-urbanisme,
- Santé-attractivité-cadre de vie,
- Transitions énergétique et écologique.

Il propose également que ces derniers puissent travailler en binôme avec un autre membre du comité syndical, qui deviendrait alors « élu référent adjoint ».

Ces élus auront notamment la charge :

- du portage politique de leur thématique auprès des intercommunalités et des communes membres du PETR : ils devront être force de propositions et en être le porte-parole au sein de réunions / manifestations regroupant élus et parties prenantes, mais aussi vis-à-vis du grand public. Ils devront œuvrer pour que les autres élus s'approprient pleinement les enjeux et le contenu des projets,
- d'être rapporteurs de leurs commissions respectives,
- d'accompagner et de suivre le travail de leur chargé de mission respectif(ive) (travail en binôme/trinôme).

Un appel à candidatures est lancé par le président parmi les vices présidents tout d'abord :

- Dimitri DOUSSOT, 1^{er} vice-président, se porte candidat pour la thématique « Santé-attractivité-cadre de vie »,
- Christelle CLEMENT, 2^{ème} vice-présidente, se porte candidate pour la thématique « SCoT-Urbanisme »,
- Didier CHEMINOT, 3^{ème} vice-président, se porte candidat pour la thématique « Transitions énergétique et écologique ».

Le président lance ensuite un 2^{ème} appel à candidatures pour les postes « d'élus référents adjoints » :

- Alain BERTHET se porte candidat pour la thématique « Santé-attractivité-cadre de vie »,
- Claudie GAUTHIER se porte candidate pour la thématique « SCoT-Urbanisme »,
- Jocelyn CHENEVIER se porte candidat pour la thématique « Transitions énergétique et écologique ».

Le président soumet ces candidatures au vote de l'assemblée délibérante.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité de désigner :

- **Pour la thématique « Santé-attractivité-cadre de vie »** : Dimitri DOUSSOT, élu référent et Alain BERTHET, élu référent adjoint,
- **Pour la thématique « SCoT-Urbanisme »** : Christelle CLEMENT, élue référente et Claudie GAUTHIER, élue référente adjointe,
- **Pour la thématique « Transitions énergétique et écologique »** : Didier CHEMINOT, élu référent et Jocelyn CHENEVIER, élu référent adjoint,
- Dit que cette délégation est valable durant toute la durée du mandat 2020-2026.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Frederick HENNING
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20201210-CS-10122020-N01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2020

Affichage : 14/12/2020

